

POSTE OUVERT : **PRÉPOSÉ(E) À LA VIE EN RÉSIDENCE – DE NUIT**
Direction des services aux étudiants et à la collectivité
Poste en remplacement, 40 heures par semaine

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la coordonnatrice des services à la collectivité, le rôle du préposé à la vie en résidence consiste à maintenir l'ordre et la discipline et à veiller à la sécurité et au respect des règlements. Il doit également exercer une surveillance des biens meubles et immeubles afin d'en assurer la protection nécessaire contre le feu, le vol, le vandalisme et les intrus ou contre toute autre forme de dommage susceptible de survenir.

QUELQUES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

- Surveillance préventive en renseignant les étudiants résidents sur les règlements en vigueur.
- S'assurer que les activités étudiantes se déroulent dans le bon ordre.
- Exercer une surveillance correctrice en notant les comportements irréguliers.
- Répondre aux questions des visiteuses et des visiteurs et les orienter, s'il y a lieu.
- Surveiller les entrées et sorties et les allées et venues des visiteurs et des personnes résidentes, le cas échéant.
- Répondre aux appels téléphoniques.
- S'occuper de la livraison de la poste à chaque jour.
- Administrer les premiers soins.
- Faire des rondes périodiques d'inspection des étages afin de vérifier le respect des règles en vigueur et signaler à son supérieur immédiat tout ce qui est susceptible de comporter une intervention demandant des mesures correctionnelles de la part de la direction ou qui exigerait un renvoi de la résidence.
- En cas de problèmes avec un résident et voyant un risque pour l'intégrité de la personne ou de d'autres personnes de la résidence, communiquer de toute urgence avec le 911 et appeler par la suite son supérieur.
- De la même manière, avertir son supérieur immédiat de tout ce qui est susceptible de comporter des risques, des dangers ou d'entraîner des dommages à la propriété.
- Procéder au verrouillage des portes et fenêtres.
- En cas d'urgence, sonner l'alarme et/ou téléphoner aux personnes désignées par le collège, au service d'incendie, au service de police et aux services publics selon les règles établies par la direction des services communautaires.
- S'occuper des stationnements des résidences.
- Participer aux enquêtes sur les vols, les désordres ou les dégâts et faire un rapport écrit à son supérieur immédiat.
- Surveiller les systèmes principaux de la résidence.
- S'assurer du bon usage et fonctionnement des extincteurs et des appareils électriques dans la cuisine commune.
- Assurer 2 heures par quart de travail d'entretien ménager. Ces tâches seront définies avec son supérieur.
- Accomplir toute autre tâche connexe.

ATTITUDES ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Bonne forme physique, maturité, ouverture d'esprit et bon jugement.
- Expérience et capacité à intervenir auprès d'une clientèle de jeunes adultes.
- Capacité à subir une certaine tension et de bien gérer son stress.
- Capacité d'écoute et de communication.
- Aptitude pour le travail d'équipe.
- Habilité à utiliser l'informatique (Outlook).
- Détenir un permis de conduire valide.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Contrat de remplacement d'un an à compter de la mi-novembre 2014.
- Horaire de nuit, du lundi au vendredi, de 24h à 8h. La personne peut être appelée à travailler en temps supplémentaire
- Conditions de travail selon la Politique régissant les conditions de travail entre la corporation du Campus Notre-Dame-de-Foy et les employés des résidences.

DATE LIMITE POUR POSER SA CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel uniquement à rh@cndf.qc.ca, avant le 24 octobre 2014, 16 h.



Réналd Dufour
Service des ressources humaines
Le 8 octobre 2014

*Le Campus Notre-Dame-de-Foy applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et autochtones ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.
Nous vous remercions de l'intérêt pour ce poste.*

Nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera retenue pour entrevue.